

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
N° CONVENTION CZZ 1813.01 A

AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT
DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL

Projet FONABES



Compte rendu de réunion UCCs à Niamey du 3 au 9 juin 2018

Table des matières

<i>Compte rendu de réunion UCCs à Niamey du 3 au 9 juin 2018</i>	<i>1</i>
1. Introduction	3
2. Aspects contractuels	3
3. Composante 1	3
3.1 Comités de pilotage	4
3.11 Organisation	4
3.12 Comité de pilotage régional	4
3.13 Niveau National	4
3.2 Composante 1b: SDAFC	4
4. Composante 2	4
4.1 Composante 2a: élaboration des PAGS/PSG, validation et mise en œuvre	4
4.11 Elaboration de versions simplifiées des PAGS	4
4.12 Diffusion des informations.....	4
4.2 Composante 2b: Mise en œuvre des PAGS	4
4.21 Réunion de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS	4
4.22 Programmes de travail des animateurs	5
4.23 Formation des acteurs à la mise en œuvre des PAGS/PSG	5
4.24 Les GTGD : Rôles et fonctions	5
5. Composante 3 : Contrôle forestier et fiscalité décentralisés	6
5.1 Composante 3a : SCS & CFD	6
6. Composante 4	6
7. Composante 5	6
7.1 Visite Baban Rafi	6
7.2 Divers	6
AVANT-PROPOS	14
Annexe 1: TERMES DE REFERENCE	17

*Tableau 1 : Calendrier pour la validation des PAGS Burkina Faso **Erreur ! Signet non défini.***

Annexe 1 : Programme de travail du Chef de Projet FONABES au Niger du 3 au 9/06/2018..... 7

Annexe 2 : Liste des participants à la réunion des SLG NON Fonabes le 7 juin 2018..... 8

UCC	:	Mali, Burkina Faso, Niger
Rédacteurs	:	Pierre Montagne, Idrissa Oumarou
Date	:	Du 3 au 9 Juin 2018
Lieu	:	Niamey
Objet	:	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi UCC Niger et mission DR Cirad (3 au 5 juin 2018)
Ordre du jour	:	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les activités par composante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Composante 2a : Extension PAGS ex-Gesforcom ○ Composante 2b : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmation des formations des acteurs à la mise en œuvre des PAGS/PSG notamment bucherons et charbonniers mais aussi agents communaux de suivi des flux et agents des postes forestiers ▪ Suivi animateur ○ Composante 3a : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi élaboration et transfert web Système communal de suivi (SCS) associé au Contrôle forestier décentralisé ○ Composante 3b : décret application loi 2004-040 • Aspects contractuels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparation CCP et avenants des partenaires pour le 2^{ème} semestre 2018 (Debout Niger, BEIE) et CCCollaboration DGEF-BEIE-Cirad (c3a) • Autres : PNED Direction energie, Thèse AbdoulKarim et A. Garba Actualisation PAGS ex-Gesforcom
Personnes rencontrées	:	<ul style="list-style-type: none"> • Idrissa Oumarou, responsable UCC Niger • Souley Doudou, responsable BDD 3 pays • Participants réunion des SLG à Makalondi le 7 juin 2018 • MM. Morou Mounkaila, dir ED/MinEnergie et Ouzei Ousseinin Oumarou, Chef div Energies Modernes de Cuisson

1. Introduction

Une mission du chef de projet à Niamey a été organisée du 3 au 9 juin 2018. Elle avait pour objectif principal de faire le point des activités en cours et de préparer la programmation des activités pour le 2^{ème} semestre 2018.

2. Aspects contractuels

Concernant les aspects administratifs, financiers et contractuels de la mise en œuvre du projet, cette réunion a permis :

- De récupérer des pièces justificatives pour les dépenses 1^{er} semestre 2018 non encore justifiées (formation des formateurs PAGS, réunions communales des SLG NON intégrées dans le projet)
- De préparer les CCP des partenaires Debout Niger et BEIE pour la mise en œuvre du projet pour le 2^{ème} semestre 2018. Une Convention Cadre de Collaboration est également en cours d'élaboration avec la DGEF pour préparer la mise en œuvre de la composante 3a (SCS/CFD). Cette CCC tient compte du caractère étatique de cette dernière et de son impossibilité de signer des accords contractuels. C'est donc le partenaire BEIE qui assurera la mise en place des moyens financiers qui sont nécessaires pour le SCS/CFD et le transfert de responsabilité entre l'UCC Niger (BDD) et la DGEF. Une correspondance a confirmé la mise à disposition de 2 agents DGEF à même d'assurer les formations SCS/CFD en relation avec l'agent BDD UCC Niger.

3. Composante 1

3.1 Comités de pilotage

3.11 Organisation

Le document de projet prévoit (item 4.3) que le projet organise de façon régulière des comités de pilotage à même de permettre l'information et la co-direction des activités.

Il est indiqué :

- Des réunions de pilotage et d'échange entre les trois pays sont organisées chaque année dans le cadre d'un Comité de pilotage régional et de Comités de pilotage nationaux
- Mise en place du Comité de pilotage régional et réunions annuelles tournantes
- Mise en place des Comités de pilotage nationaux et réunions annuelles

3.12 Comité de pilotage régional

Comme constaté lors de la dernière réunion des UCC mi-avril 2018 à Niamey, aucune réunion du comité de pilotage régional n'a pu être organisée. Voir le CR de la réunion du 16 avril 2018 à Niamey.

3.13 Niveau National

Le document de projet prévoit qu'au niveau de chaque pays, les activités du projet seront supervisées par un Comité de pilotage national dont la création fera suite à celle des antennes nationales. Leur rôle sera de : i) analyser et valider les plans d'action nationaux ; ii) approuver les budgets annuels des antennes nationales ; iii) approuver les rapports d'activités annuels des antennes nationales et iv) discuter de nouvelles orientations stratégiques potentielles à soumettre au Comité de suivi régional.

Après réflexion avec les UCC, il a été retenu de supprimer l'organisation de ces comités de pilotage nationaux des programmes de travail. Ils sont remplacés par des réunions régulières avec les Directions générales et nationales chargées des forêts au rythme des missions du chef de projet.

3.2 Composante 1b: SDAFC

Composante achevée

3 SDAFC mis en ligne sur www.fonabes.org

4. Composante 2

4.1 Composante 2a: élaboration des PAGS/PSG, validation et mise en œuvre

4.11 Elaboration de versions simplifiées des PAGS

Point déjà abordé lors de la réunion UCCs de la fin janvier 2018.

Pour UCC Mali, les tableaux sont prêts pour les 9 PAGS et déjà disponibles dans les villages.

Il apparaît important que l'UCC Niger élabore, sur la base du kit de formation des formateurs, ces tableaux pour affichages des directives techniques dans les 10 SLG.

4.12 Diffusion des informations

Le lancement de l'exploitation ligneuse (en bois de feu ou charbon de bois) dépendra donc de la mise en place préalable du SCS/CFD et d'une information aux acteurs sur les droits et devoirs induits.

Cf radio rurale des communes au Niger (Ouro Guéladjo, Makalondi, et Say).

4.2 Composante 2b: Mise en œuvre des PAGS

4.21 Réunion de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS

La validation des PAGS est actée depuis le 7 mars 2018.

La réunion de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS a été organisée à Torodi les 10 et 11 avril 2018 avec des présentations portant sur les thèmes suivants :

- Rappels des objectifs et des composantes du projet et état d'avancement
- Politiques forestières nationales bois-énergie (SED);
- Présentation des PAGS et rôles des agents forestiers dans la mise en œuvre respect des quotas suivi par les communes et /ou les responsables forestiers, Suivi communaux et administratifs des flux et prélèvements fiscaux ;
- Décentralisation : modalités de transfert de compétences et de moyens de l'Etat vers les communes
- DG Impôts (Fiscalité) :
 - Possibilités par les communes de faire des prélèvements fiscaux
 - Accès aux ressources financières par les communes
- Respect des directives techniques de l'exploitation du bois (délimitations et blocs, normes de coupe et quotas) par les bénéficiaires.
- Aspects commerciaux de la gestion des ressources par les transporteurs /commerçants
- Introduction sur le SCS et CFD (Responsable UCC)
- Elaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des PAGS

Le compte rendu de la réunion Niger (Torodi) est disponible dans le compte rendu de mission du 15 avril 2018.

4.22 Programmes de travail des animateurs

Une discussion avec l'animateur Debut Niger a permis de lever quelques inquiétudes quant à son fonctionnement. Il est rappelé qu'il doit poursuivre ses tâches comme spécifié dans ses TDR et selon les directives du responsable UCC Niger.

Ce dernier a remis au chef de projet les rapports de mission de l'animateur pour le 1^{er} semestre 2018.

- Points de ses interventions selon le schéma :
 - Ce qui était à faire
 - Ce qui a été fait
 - Ce qui n'a pas été fait (et pourquoi?)

Dans la perspective de la prolongation d'un an des activités du projet, les discussions ont porté sur :

- le bilan des 6 premiers mois de 2018 relativement aux TDR
- les TDR pour la période 1^{er} juillet au 31 décembre 2018 avec un programme de travail mensuel ;

4.23 Formation des acteurs à la mise en œuvre des PAGS/PSG

Lors de la réunion des UCC d'avril 2018, il avait été retenu de lancer le processus de formation des acteurs notamment pour la mise en œuvre des PAGS. Cette formation a été réalisée (voir annexe 3).

4.24 Les GTGD : Rôles et fonctions

Dans le cadre de la mise en œuvre des PAGS, il a été constaté la nécessité de mettre en place un organe chargé de veiller à la bonne gestion des ressources naturelles (respect des quotas, parcellaires, techniques de coupe, périodes, régulation, etc) et au bon fonctionnement des SP. Ainsi, il a été décidé de la mise en place d'un Groupe Technique de Gestion Durable (GTGD).

Ce rôle et les conditions de fonctionnement de ce GTGD apparaissent suite à cette mission pas clairs. Une discussion sera organisée lors de la prochaine réunion des UCC du 18 au 21 juin à Ouaga.

Dans le cadre de la mise en œuvre des PAGS, il faut rendre officiels les GTGD. A cet effet, une convention communale devra être élaborée.

A cet effet, il a été retenu :

- De préparer une convention cadre communale pour les « GTGD » qui intègrerait :
 - La composition des membres des GTGD

- Chaque GTGD sera doté d'un règlement intérieur et d'un statut définissant le rôle de chaque membre et précisant le fonctionnement de l'organe ;

5. Composante 3 : Contrôle forestier et fiscalité décentralisés

5.1 Composante 3a : SCS & CFD

Suite à la mission du responsable BDD des 3 pays du 25 mars au 1^{er} avril 2018 à Bamako ainsi qu'à celle du 30 avril au 5 mai 2018 à Ouagadougou dans les 2 cas de figure pour appuyer les UCC Mali et Burkina Faso à la préparation de la mise en place du SCS/CFD, il avait été retenu de transférer ces BDD sur le site web du projet.

Ce travail a été fait courant juin 2018 dans les 3 pays. Au Niger la BDD est maintenant accessible sur internet et permettra aux agents de l'administration de suivre l'évolution des flux en provenance des PAGS mais aussi des zones incontrôlées.

Il est prévu au Niger :

- La désignation par la DGEF d'un agent responsable de la BDD à former ;
- La détermination du taux de prélèvement par moyen de transport ;
- La définition de la contribution de chaque commune au fonds du SCS ;
- L'identification du nombre d'agents nécessaires à recruter par commune et élaboration des TDR définissant les critères de recrutement des agents communaux de suivi ;
- D'effectuer les prélèvements en rapport avec les gestionnaires et les agents forestiers;
- De sensibiliser les autres MR de bois de chaque commune pour les intégrer dans le SCS ;
- De sensibiliser les bûcherons au bien-fondé du SCS et obtenir leur participation ;
- D'identifier une procédure pour sécuriser les fonds à mobiliser.

A la date de la mission, l'UCC est en attente de la désignation du ou des agents qui seront chargés du SCS/CFD à la DGEF et qui permettra sa mise en place effective ainsi que le recrutement des agents communaux et leur formation (avec l'appui du consultant BDD du projet).

Le 5 juin 2018, l'UCC Niger a pu faire un exposé de présentation de la BDD telle qu'elle apparaît sur le site du projet. Cette présentation a retenu toute l'attention des participants.

L'UCC a reçu les rapports des réunions de concertation réalisées par l'ex-projet Gesforcom.

L'UCC doit préparer l'acquisition de tablettes pour la saisie des flux de bois de feu en sortie des communes. Celles-ci doivent être connectables via une puce.

6. Composante 4

RAS

7. Composante 5

7.1 Visite Baban Rafi

Il a été retenu de préparer pour la fin 2018, une visite conjointe des 3 UCC à Maradi pour visiter l'aménagement de la forêt de Baban Rafi.

L'UCC Niger est chargé de préparer cette mission en relation avec les UCC Mali et Burkina Faso.


7.2 Divers

La réunion avec la Direction de l'Energie, service des énergies domestiques a permis d'envisager pour la fin août 2018 une visite au Ministère de l'Energie pour de plus amples explications concernant le processus d'élaboration du PNED ainsi que la feuille de route qui pourrait être conseillée.

Annexe 1 : Programme de travail du Chef de Projet FONABES au Niger du 3 au 9/06/2018

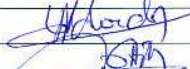










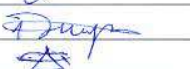










Jour / Date	Dimanche 3.06.2018	Lundi 4.06.2017	Mardi 5.06.2018	Mercredi 6.06.2018	Jeudi 7.06.2018	Vendredi 8.06.2018	Samedi 9.06.2018
Matinée 7h30- 12h30		<p>* DEBOUT NIGER: Consolidation du Programme de mission du Chef de Projet, à finaliser et adopter</p> <p>* Etat d'avancement des activités de l'UCC Niger : - Point sur la mise en place du SCS/CFD et de la BDD suite mission Souley Doudou à Bamako et Ouaga; - Point sur les préparatifs de mise en œuvre des PAGS (Formation/rencontre des GTGD?); * A 11H 00 / Au SCAC</p>	<p>* A 8H00 mn / Visite à la DGEF: Col Abdou M. ISSA Col Ibro ADAMOU, Col Yacouba SEYBOU - Démonstration SCS / CFD site web - Point sur le processus de mise en œuvre des PAGS; - Mise en place équipe DGEF/SCS-CFD - Finalisation CCC avec la DGEF;</p> <p>De 10h à 11h30 / IRD</p>	<p>* A 7H30 / DN : Echanger sur la Visite à organiser à Maradi (avec les 2 autres UCC) point proposé pour la réunion du 18 juin 2018 à Ouaga (un programme de travail détaillé est en préparation par Medah)</p> <ul style="list-style-type: none"> Aspects administratifs, techniques <p>* A 11H00 / DG AGRHYMET</p>	<p>* A 7H - 8h30 : Makalondi réunion avec SLG non Fonabes et Fonabes - 14 h retour Niamey</p>	<p>* Aspects administratifs et financiers (suite): - nouveaux avenants (suivi de la formation pour la mise en œuvre des PAGS: délimitation des blocs du parcellaire) - projets de conventions intra-communales / DGEF (voir transfert de compétence et des ressources)</p> <p>* A 10H00 Synthèse et suite à donner;</p>	Départ du Chef de Projet Vol Air Burkina 8 :00 (Diori Hamani à 6h15)
Pause		12h30 - 13H30	12h30 - 13H30	12h30 - 13H30	12h30 - 13H30	Arrêt à 12H30	
Après midi jusqu'à 15H	<p>Accueil : - 21h40 : Arrivée du Chef de Projet: Pierre MONTAGNE Vol Air Burkina 2J530</p>	<p>Etat d'avancement des activités de l'UCC Niger / FONABES Situation justificatifs dépenses Lieu: Debout Niger (suite). • A 15 h INRAN DECOR</p>	<p>Partenaire BEIE Col Alio Hamidil : Mise en œuvre de la CCC en accord avec la DGEF</p>	<p>* Suite aspects administratifs et financiers * Mise à jour du programme pour le second semestre 2018 / Préparation des activités à partir du 1er juillet (CCP, avenants TDR, etc..)</p>	<p>Rencontre Direction Energie Energie Domestique Suite PNED</p>	<p>Rencontre Abdoulkarim Suivi thèse Assoumane Garba, évaluation ressource sites ex-Gesforcom</p>	

Annexe 2 : Liste des participants à la réunion des SLG NON Fonabes le 7 juin 2018

 <p>FONABES APD</p>	<p>Projet Gestion des forêts naturelles et approvisionnement durable en bois énergie des villes du Sahel / Burkina Faso – Mali – Niger</p> <p>UCC : Niger</p>
--	---

<p>Objet de la réunion : Réunion d'information sensibilisation et implication des SLG Non FONABES de la Commune de Nakalondi dans la mise en œuvre du SCS-CEO</p>	<p>Date : 7/06/2018</p> <p>Lieu : Nakalondi</p>
---	---

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS ET PRENOM	Structure/Village	SIGNATURE
1	Seriley braden	BAD 8 Pays FONABES	
2	Garba Adamou	DGAT / DG EF	
3	Tiemogo - Zakari	SG/Mairie Nakalondi	
4	Normandine Sesan	ANOB	
5	Tankou Mouyati H. Kodou	CSC/EISU/DAS	
6	Lamoudi Diopou	SLG / Halondi	
7	Kampadine ngamba	SLG / Bouloumbé	
8	Fimba Tieba	Fédération / Koumbou	
9	Tougounda Hachidi	Rep. chef / Bouloumbé	
10	Maba Tchényegou	SLG / Nakhaloma	
11	Toussaint Kemié	Rep. / Nakhaloma	
12	Tougounda Tougounda	SLG / Bomenyaki	
13	Toussaint Tchényegou	Rep. / Bomenyaki	
14	Toussaint Tchényegou	SLG / Koumbou	
15	Alyouma Kodou	Rep. / Koumbou	
16	Soumya Diabate	SLG / Tchényegou	
17	Labidi Tchényegou	chef village / Tchényegou	
18	Yenkouma Tougounda	SLG / Tchényegou	
19	Toussaint Tchényegou	Rep. chef / Tchényegou	
20	Soumya Diabate	SLG / Bouloumbé	
21	Yenkouma Tchényegou	SLG / Bouloumbé	
22	Toussaint Tchényegou	SLG / Bouloumbé	
23	Chila Herouma	SLG / Nakhalondi	

Annexe 3 : Lettre au DGEF Niger pour affectation cadres SCS/CFD



Projet Gestion des forêts naturelles et approvisionnement durable en bois énergie des villes du Sahel / Burkina Faso – Mali – Niger



Niamey, le 24 mai 2018

N° 05/2018/FONABES

Le Coordonnateur de l'Unité Centrale de Coordination (UCC) du Niger/FONABES
Tél: 91.62.70.73 99.68.77.04 BP 2476,
Niamey / NIGER

A

**Monsieur le Directeur Général des Eaux et Forêts (DGEF)
du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
de la République du Niger**

Objet : Mise à disposition d'un agent responsable de la base de données à mettre en place par FONABES

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des activités du Projet de Recherche-Développement pour la Gestion des Forêts Naturelles et l'Approvisionnement durable en bois-énergie des villes du Sahel (FONABES), qui travaille en collaboration avec les Directions générales chargées des forêts du Niger, du Mali et du Burkina Faso, il est envisagé la mise en place d'un "Système Communal de Suivi" (SCS), pour faire suite à une des principales recommandations de l'atelier de présentation du SDACD tenu à Niamey le 28.04.2016 que vous avez bien voulu présider.

Comme vous le savez, le SCS s'inscrit dans la perspective d'asseoir une **prise en charge du suivi, du fonctionnement des marchés ruraux (MR) de bois, et du contrôle de flux** du bois énergie exploité dans les communes d'intervention du Projet, et constitue le principal outil de mise en œuvre des **SDAFC (adoptés par les communes en mai 2017)**, et surtout des **PAGS** validés par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable depuis le 9.03.2018.

Le SCS repose sur six (6) éléments fondamentaux dont principalement la mise en place au sein des communes en question d'un **système d'information** désigné/dénoté **Base de données (BDD)**, en charge du suivi des flux de bois et des flux financiers.

Je vous rappelle que le processus de mise en place du SCS accompagné de la BDD a déjà été entamé par l'UCC avec la collaboration des agents forestiers de terrain à travers la présentation de ces outils aux Communes depuis le 30 mars 2018, et des résultats intéressants ont été obtenus, mais le processus suit son cours.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nommer/désigner deux agents responsables de la Base de données qui sera installée à la DGEF. Cet agent devrait remplir les conditions suivantes:

- être fonctionnaire de l'Administration forestière;
- être jeune, intéressé par la formation et la recherche du savoir;
- être familier du logiciel BDD Access Microsoft ou, à tout le moins, être prêt à s'y investir pour une bonne maîtrise;
- après un année (1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019) de prise en main, en coordination avec le responsable BDD du projet, du SCS/CFD dans les communes de Say, Ouro Gueladio et Makalondi, être à même de poursuivre le suivi et l'extension géographique qui devra à terme couvrir tout le pays ;
- Etre capable de rédiger les rapports mensuels d'activité et de les transmettre officiellement à la DGEF.

Par ailleurs, il sera aussi nécessaire que l'Administration forestière soit à même de laisser à cet agent désigné, toute latitude pour assurer cette tâche qui conditionnera sa continuité au-delà de la fin programmée du projet au 30 juin 2019.

Je vous remercie par avance, Monsieur le Directeur, de cette importante contribution et vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération.

**Le Coordonnateur
UCC Niger/FONABES
Dr Idrissa OUMAROU**

Annexe 4 : Formation des formateurs mise en œuvre des PAGS aspects normes et directives techniques

**FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
N° CONVENTION CZZ 1813.01 A**

AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

**GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT
DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL**

Projet FONABES



**CIRAD, Centre de coopération internationale en recherche
agronomique pour le développement
CIFOR, Center for International Forestry Research
ONFI, Office National des Forêts internationales**

RAPPORT FACTUEL

**FORMATION DES FORMATEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE
GESTION SIMPLIFIEE DES MARCHES RURAUX DE LA ZONE D'INTERVENTION DE FONABES DANS LES
COMMUNES RURALES DE OURO GUELAGO, SAY ET MAKALONDI (DEPARTEMENTS DE SAY ET
TORODI, REGION DE TILLABERI)**

(Version Provisoire)

Dr Aboubacar ICHAOU, Phyto-Ecologue Aménagiste Forestier
Dr Idrissa OUMAROU, Géographe/Coordonnateur UCC Niger

Mai 2018

Remerciements

Sommaire

Avant - propos

Programme de travail élaboré
Déroulement de la formation

Annexe 1: Termes de référence

Annexe 2: Mot de bienvenue et de lancement de l'atelier

REMERCIEMENTS

Le Bureau d'Etudes en Ingénierie pour l'Environnement (BEIE) remercie vivement les responsables forestiers au niveau de l'administration forestière nationale (DGEF), pour les facilités accordées, ainsi que les agents forestiers au niveau des départements (DRE Say, DRE Torodi) et des collectivités locales (Ouro Gueladjo, Makalondi et Say) pour avoir bien voulu prendre part à cette formation. Enfin, il remercie particulièrement l'ONG Debout Niger, et l'ANEB pour l'excellente coopération, sans oublier l'INRAN pour son appui logistique sans lequel cette formation n'aurait pas pu avoir lieu dans de bonnes conditions.

AVANT-PROPOS

Au Niger, la Stratégie Energie Domestique (SED) qui constitue depuis 1997 la politique forestière nationale, a permis l'adoption de réformes forestières, qui autorisent des organisations villageoises de type associatif d'exploiter le bois de leurs territoires, dans le cadre de marchés ruraux de bois-énergie (MR), sous conditions de respecter des normes de gestion durable.

L'exploitation des forêts est conditionnée d'abord par l'élaboration des plans d'aménagements qui définissent les règles de gestion durable du massif forestier à travers une exploitation soutenue des diverses ressources et la lutte contre la pauvreté des populations riveraines.

Dans le cadre du Projet FONABES, dix (10) plans d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGS) sont été élaborés pour neuf (9) marchés ruraux, objet d'exploitation, et un marché rural retenu pour la restauration (Bango).

Le présent rapport porte sur la formation donnée aux agents forestiers qui doivent relayer à leur tour ces connaissances à l'endroit des membres des SLG et des bûcherons pour la mise en oeuvre adéquate/correcte/judicieuse de ces documents si laborieusement élaborés.

Programme de travail élaboré pour la formation des formateurs

Jour	Date	Lieu
	21/05/18	Arrivée des participants à Niamey
1	22 /05/2018	Formation théorique en salle
2	23/05/2018	Formation pratique sur le terrain à Tientiergou
3	24/05/2018	Formation théorique en salle

CONTENU SYNTHETIQUE DE LA FORMATION

1. Rappel des concepts et terminologie
2. Présentation de la stratégie énergie domestique
3. Schéma classique d'un plan d'aménagement forestier et itinéraire des PAGS;
4. Rappel fondamental sur les acteurs de mise en oeuvre des PAGS et leurs rôles;
5. Etapes techniques conceptuelles des PAGS;
6. Calculs des données socio-économiques des PAGS ;

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le Mardi 22/05/2018, a été lancée la formation des formateurs pour la mise en oeuvre des PAGS, dispensée par Dr Ichaou Aboubacar, Aménagiste forestier à l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger.

Après le mot de bienvenue et de lancement prononcé par le Directeur du CERRA de Niamey, le Coordonnateur UCC Niger a prié également la parole pour situer l'importance de cette formation pour FONABES. Il a prodigué des conseils aux participants en les invitant à prêter une oreille attentive aux enseignements qui leur seront dispensés.

La formation a ainsi débuté et se déroula pendant 3 jours, structurée en différents modules. Le premier module porte sur le rappel des concepts.

Rappel des concepts et terminologie

1. Arbre;
2. Forêt;
3. Espèce/essence;
4. Ligneux
5. Population
6. Peuplement (durée, climat, adaptation);
7. Faciès;
8. Station;
- 9- Accroissement (courbes);
10. Production;
11. Productivité;
12. Futaie ;
13. Taillis;
14. Aménagement forestier
15. Gestion simplifiée

Des discussions ont lieu par moment sur des sujets pratiques liés aux types de formation.

Le deuxième jour, mercredi 23.04.2018, a été entièrement consacré à la sortie de terrain à Tientiergou à 75 km de Niamey dans le département de Say. Trois marchés ruraux de bois, notamment Féto Banoy, Bango, et Tientiergou ont été visité avec beaucoup de questions posées. L'équipe s'est rendue sur le site d'exploitation de Tientiergou où elle a eu à observer les méthodes de coupe actuellement pratiquées par les populations.

Au troisième jour de formation, jeudi 24.04.2018, ce fut le retour en salle pour reprendre les modules théoriques (voir kit pour la formation des formateurs) tout en faisant référence aux démonstrations effectuées sur le terrain.

La formation a pris fin sur des recommandations formulées par les participants.

BIBLIOGRAPHIE

AMBOUTA J.M.K. 1997 : Définition et caractérisation des structures de végétation contractée du Sahel : cas de la brousse tigrée de l'Ouest nigérien. p. 41-57. In *Fonctionnement et gestion des écosystèmes forestiers contractés sahéliens* J.M. d'Herbès, JMK Ambouta, R Peltier. John Libbey eurotext, Paris. 274 p.

BELLEFONTAINE R. ET ICHAOU A., 1999. Pour une gestion reproductible des espaces sylvopastoraux des zones à climats chauds et secs, une règle d'or : l'OSR, Le Flamboyant n°51 (1999) pp 18-21

D'HERBES J.M., VALENTIN C. et THIERY J.M. 1997 : La brousse tigrée au Niger : synthèse des connaissances acquises. Hypothèses sur la genèse et les facteurs déterminant les différentes structures contractées. p. 131-152. In *Fonctionnement et gestion des écosystèmes forestiers contractés sahéliens* J.M. d'Herbès, JMK Ambouta, R Peltier. John Libbey eurotext, Paris. 274 p.

DURRIEU de MADRON L., ICHAOU A. 2002 : Rapport de mission du 8 août au 6 septembre 2002 au PAFN (République du Niger) sur la méthodologie d'inventaire et de calcul des quotas du Goulbi N'kaba et

de la forêt de Marigouna Béla. 67 p

ICHAOU A 2008 : Consultant en identification et caractérisation des formations gommères à l'échelle communale de Torodi (département de Say), Union Européenne GESFORCOM, 52p

ICHAOU A 2008 : Constitution d'une base écologique et des références techniques devant servir de plate forme pour la réactualisation du plan d'aménagement simplifié de la forêt classée de Takiéta (Région de Zinder) DANIDA CRAC GRN 82p

ICHAOU A 2007 : Evaluation des ressources ligneuses des sites sylvo-pastoraux de Moa (Mirriah) & de Maisalka (Tanout), DANIDA CRAC GRN 87p

ICHAOU A 2007 : Inventaire écologique simplifié des massifs forestiers villageois de la commune de Torodi, Union Européenne GESFORCOM, 47p

ICHAOU A 2006 Consultant national en aménagement forestier : " Capitalisation des outils techniques et méthodologiques développés par le PAFN pour la mise en gestion des principales formations forestières nigériennes" Janvier 2006, 56p

ICHAOU A ET B. OUBARAKOU 2005 Consultants nationaux (BAD-CIRAD-FORET) en aménagement forestier : "Contribution à la connaissance écologique et à la définition d'un modèle approprié de gestion locale des formations forestières des dépressions sur plateaux de la zone d'Illela (Tahoua)" : (1) caractérisation du fonctionnement des systèmes forestiers ; (2) résultats d'inventaire des formations forestières ; (3) détermination des quotas en bois-énergie pour les marchés ruraux et (4) énoncé de directives de gestion forestière locale, Avril 2005, 30p

Annexe 1: TERMES DE REFERENCE

Projet FONABES CONVENTION DE FINANCEMENT

**CIRAD, Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement
CIFOR, Center for International Forestry Research
ONFI, Office National des Forêts internationales**

Formation des formateurs pour la mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de Gestion Simplifiée (PAGS) validés

**Consultant formateur
Ichaou ABOUBACAR, aménagiste forestier**

Contexte Général

Le CIRAD et ses partenaires CIFOR et ONFI ont obtenu du Fonds Français pour l'Environnement Mondial mandat pour la mise en œuvre du Projet intitulé « La Gestion des Forêts Naturelles et Approvisionnement Durable en Bois-Energie des villes du Sahel (FONABES) ».

Le bois énergie est le combustible principal utilisé par plus de 90% des ménages. L'accélération de la dégradation des forêts est en partie liée à la croissance démographique, mais également à la substitution du bois par le charbon de bois. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les trois pays concernés par le projet, l'usage du bois-énergie continuera d'être dominant, mais devrait être de plus en plus concurrencé en milieu urbain par celui du gaz butane et des autres combustibles dits « modernes ». Le bois de feu restera le combustible le plus utilisé en milieu rural pendant encore de nombreuses années, avec une forte progression de l'usage du charbon de bois.

Dans ces trois pays, des expériences aux résultats significatifs ont eu lieu dès la fin des années 1980, aux échelles locales et nationales, afin d'impliquer les populations dans la gestion de ces ressources pour un approvisionnement durable et compétitif des centres urbains. Ainsi au Niger puis au Mali, des projets dits de Stratégie Energie Domestique (SED) ont permis l'adoption de réformes forestières, qui permettent à des organisations villageoises de type associatif d'exploiter le bois de leurs territoires, dans le cadre de marchés ruraux de bois-énergie (MR), sous conditions de respecter des normes de gestion durable. Au Burkina Faso, la décentralisation a été plus lente et l'implication du monde rural dans l'approvisionnement des villes en bois s'est surtout faite autour des forêts classées sous la forme de chantiers d'aménagement forestier (CAF).

Malgré l'actualisation des stratégies dans les années 2000, les situations restent imparfaites dans des contextes sous fortes contraintes, marqués par une augmentation continue de la demande urbaine elle-même liée à l'accroissement démographique proche de 4% par an. Des conditions de bonne gouvernance demeurent nécessaires pour améliorer le fonctionnement des SED et des CAF et la structuration de filières durables doit encore être soutenue à différents niveaux, depuis les bûcherons ou charbonniers jusqu'aux consommateurs en passant par les administrations chargées des forêts, les collectivités locales, notamment les communes rurales, les transporteurs et les grossistes.

La finalité du projet FONABES est d'une part d'harmoniser les politiques forestières en vigueur dans les trois pays par des transferts d'expériences réussies et d'améliorer les conditions de vie des populations grâce à un approvisionnement durable et à des prix compétitifs en bois énergie qui soit créateur de revenus en milieu rural et qui garantisse le maintien ou l'accroissement du carbone forestier, associé à la conservation des écosystèmes forestiers sahéliens.

Cinq objectifs spécifiques découlent de cette finalité :

- organiser l'approvisionnement en bois-énergie des capitales du Burkina Faso, du Mali et du Niger, à travers l'actualisation et la mise en œuvre de schémas directeurs d'approvisionnement (SDA) dynamiques et fonctionnels et leur déclinaison communale en schémas directeurs d'aménagement forestier communaux (SDAFC) pour les communes cibles du projet ;
- maintenir ou accroître le carbone forestier tout en préservant les écosystèmes forestiers, par l'application des SDAFC et la mise en œuvre de Plans d'aménagement et de gestion simplifiés des ressources forestières actualisés et sécurisés foncièrement ;
- améliorer durablement l'économie de la filière bois-énergie en visant son autofinancement pérenne, par la mise en place concertée et l'application d'une fiscalité décentralisée, ainsi que par l'évaluation des possibilités d'intégration des actions relatives à l'approvisionnement durable en bois énergie des centres urbains dans le mécanisme REDD+ ;
- améliorer dans chacun des pays la gouvernance en matière d'approvisionnement en bois-énergie des grands centres urbains par la mise en place de cadres de concertation, de mécanismes de suivi et par le renforcement des capacités au niveau national ; et
- capitaliser les expériences acquises, à travers des échanges entre les 3 pays et assurer leur diffusion dans les autres pays Sahéliens.

La maîtrise d'ouvrage est confiée au consortium CIFOR-CIRAD-ONFI. Le CIRAD est le chef de file du consortium. La maîtrise d'œuvre sera assurée par une Unité Centrale de Coordination (UCC) du projet pilotée par le consortium et mobilisant des consultants nationaux qui seront à la fois des thématiciens (socio-économie au Niger, sylviculture au Burkina Faso et SIG/Téledétection au Mali) et des responsables géographiques pays. Un comité de suivi régional, impliquant le CILSS et l'UEMOA permettra d'assurer la coordination au niveau des trois pays, ainsi que la capitalisation et l'échange d'expériences dans la région.

Contexte spécifique

Après la validation des SDACD de Bamako (10 mars 2016), de Niamey (28 avril 2016) et de Ouagadougou (9 juin 2017) et le choix de 9 communes cibles (Kéléya, Sido et Dogo au Mali, Ouro Gueladio, Say et Makalondi au Niger, Bougnounou, Nébiel et Dalo au Burkina Faso), les UCC ont pu élaborer les SDA Forestiers Communaux, déclinaison locale des SDA, qui permettent de lancer les actions d'aménagement forestier de chaque commune-cible par la restructuration des SRGB, SLG et CAF/GGF. Les 3 SDACD ont été achevés le 20 juin 2017 et remis aux directeurs généraux chargés des forêts des 3 pays.

Les 9 SDAFC ont été achevés entre août 2017 au Mali et septembre 2017 au Burkina Faso. Au Niger, les SDAFC ont été présentés aux communes cibles en mai 2017.

A la fin 2017, la composante 1 est donc clôturée.

Concernant la composante 2, subdivisée en une composante 2a qui concerne l'élaboration des PAGS et une composante 2b qui permet leur mise en œuvre par l'organisation des structures de production (SLG au Niger, SRGB au Mali et CAF/GGF au Burkina Faso), la situation à la fin 2017 est la suivante :

- au Mali, les PAGS ont été présentés à l'administration forestière en mai 2017 et validés par le gouverneur de région de Sikasso à la DGEF en septembre 2017. Les 7 et 8 mars 2018, une réunion inter-acteurs tenue à Bougouni a permis de retenir une feuille de route à même d'assurer le lancement des activités villageoises d'exploitation et de commercialisation au travers des structures de production. Ces 9 PAGS ont été présentés aux membres des SRGB en avril 2017.
- Au Niger, les PAGS ont été présentés à l'administration en mai 2017 et, après prise en compte des corrections demandées, validés par le ministre en charge des forêts le 8 mars 2018. Une réunion inter-acteurs tenue à Torodi les 10 et 11 avril 2018 a permis la mise au point de la feuille de route à même de lancer l'exploitation et la commercialisation du bois par les SLG.
- Au Burkina Faso, les travaux d'élaboration des PAGS ont été achevés en septembre 2017 mais le processus de validation a été ralenti par un défaut de coordination avec le PASF, projet sous financement de LuxDev et mis en œuvre par la DGEF. PASF a proposé, pour les mêmes sites d'intervention que Fonabes, des PAGS où n'apparaissait pas le cadre territorial des communes. Il a

été nécessaire de fusionner les PAGES Fonabes (qui tiennent compte des limites communales et, bien sûr de celles des CAF) et les PAGES du PASF. L'atelier de validation a pu être organisé le 27 avril 2018 à Koudougou. La réunion inter-acteurs de lancement de l'exploitation sera organisée fin mai 2018.

Dans les 3 pays, les UCC seront prêtes au lancement de l'exploitation et de la commercialisation forestière par la mise en œuvre des PAGES avec la mise en place du système communal de suivi des flux à partir de la fin juin 2018. Une réunion des UCC sera organisée à Ouaga du 18 au 21 juin 2018. Ainsi, à la fin juin 2018, les 29 PAGES exploitation (celui de Bango ne permet pas d'exploitation du fait d'une ressource insuffisante) pourront être lancés.

Concernant la composante 2b, au cours du 2^{ème} semestre 2017, les SP dans les 3 pays ont été restructurées par les animateurs-encadreurs pour permettre de redynamiser les organes de gouvernance locale (SLG au Niger, SRGB au Mali et GGF au Burkina Faso). Dès validation des PAGES et mise en place des feuilles de route, l'exploitation peut commencer dans le cadre des SP c'est-à-dire avec quantification de l'exploitation et de la commercialisation et suivi des recettes fiscales et des ressources propres des SP. Avec la mise en place dans chaque village de tableaux synthétiques « PAGES simplifiés » les bûcherons et charbonniers seront en mesure de (i) situer précisément les parcelles à exploiter, (ii) connaître leurs quotas annuels et (iii) connaître les directives techniques.

La composante 3 doit permettre d'améliorer durablement l'économie de la filière bois-énergie en visant son autofinancement pérenne, par la mise en place concertée et l'application d'une fiscalité et d'un contrôle forestier décentralisé (CFD). Elle a été subdivisée en deux sous activités ci-dessous explicitées.

- La composante 3a qui vise à la mise en place du CF&FD (contrôle forestier et fiscalité décentralisés) est évolue vers la mise en place d'un système associant le suivi communal des flux (SCS) et le contrôle forestier décentralisé (CFD) (relation entre les agents communaux de suivi et les agents forestiers de l'Etat) et
- La composante 3b qui vise à l'harmonisation, entre les 3 pays cibles, des politiques forestières bois-énergie. Au cours du 2^{ème} semestre 2017, 3 réunions inter-DGEF auront permis de faire le point des cadres réglementaires et législatifs propres aux 3 pays et d'envisager des révisions / compléments légaux et/ou règlementaires à même de permettre des échanges d'expériences.
- C'est à partir du moment où cette composante 3 aura été développée que l'on pourra passer, avec la mise en œuvre des PAGES, à l'amélioration de la gouvernance forestière du secteur (composante 4b).

Il a été organisé les 10 et 11 avril 2018 à Torodi, une rencontre pour mobiliser tous les acteurs de la filière (maires, représentants SLG, représentants de l'administration forestière nationale, régionale et locale et bien sûr l'UCC) en vue de la mise en œuvre des 10 PAGES validés.

A l'issue de cette réunion de lancement, une esquisse de feuille de route a été proposée. Cette feuille de route prévoit, avant toute intervention sur le terrain notamment, la formation des acteurs. En attendant sa finalisation et, il est envisagé de procéder à la formation des formateurs proprement dits. Ces formateurs à former comprennent principalement l'animateur encadreur de FONABES avec les trois (3) agents forestiers communaux des zones d'intervention du projet, et les responsables départementaux. L'enjeu sera d'abord de leur faire comprendre chacun à son niveau la part de responsabilité qui lui incombe dans la mise en œuvre des PAGES. Ensuite, il s'agira de pouvoir leur inculquer le contenu de ces PAGES pour qu'ils les maîtrisent au mieux, et enfin les rendre capables de pouvoir faire comprendre ces PAGES et les faire approprier par les populations/SLG en vue d'une exploitation raisonnée respectant les quotas avec un contrôle régulier du flux.

Objectif général

Il s'agira de faire comprendre à chaque agent/responsable (3 agents communaux de l'Etat, 1 agent contractuel d'animation du projet et 2 départementaux des Eaux et Forêts) bénéficiaire de la formation à la mise en œuvre et au suivi des PAGES du rôle qu'il devra jouer (y compris sa part de responsabilité) dans la mise en œuvre des PAGES.

Objectifs spécifiques

Il s'agira principalement :

- assurer, préalablement à la séance de formation terrain, la production d'un rapport accompagné d'un support servant de guide de mise en œuvre des PAGES et destiné aux agents formés.
- assurer une formation solide aux formateurs des acteurs villageois membres des SLG sur le contenu des PAGES en particulier des directives techniques ;

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- les agents bénéficiaires de la formation sont conscients du contenu des PAGES et disposent du pré-requis nécessaire pour former les SLG/ et autres acteurs locaux de la mise en œuvre des PAGES;
- ils comprennent les enjeux de la mise en œuvre des PAGES notamment pour ce qui est du suivi des quotas d'exploitation et de commercialisation par les SLG (quantité de produits) mais aussi du suivi des recettes fiscales au titre de l'ordonnance 92-037 (part des SLG) ;
- ces agents/responsables formés sont conscients du degré de responsabilité qui les engage dans respectivement dans la réussite du processus de mise en œuvre des PAGES;
- un rapport de formation accompagné d'un kit/support qui synthétise les thèmes et la méthodologie/pédagogie appliquée.

Durée de la mission

La mission couvrira une durée totale de cinq (05) jours ainsi répartis :

- 1 jour de préparation de la formation,
- 2 jours seront consacrés à la formation théorique,
- 1 jour de pratique sur le terrain dans un village à choisir;
- 1 jour pour la rédaction du rapport et la confection du kit.

Coordination Technique

La supervision de ce travail est assurée par le responsable UCC Niger et le Chef de projet FONABES.

Produits livrables

- Un rapport factuel (personnes rencontrées, productions fournies etc..)

Vu pour accord, le ____24____avril 2018

Le Chef de projet

Pierre Montagne

**Annexe 2: Mot de bienvenue et de lancement
de l'atelier de formation du Directeur du CERRA de Niamey**

**Monsieur le Coordonnateur du Programme RD FONABES,
Monsieur le Formateur,
Monsieur les Directeurs Départementaux de l'Environnement,
Monsieur les Agents forestiers communaux,
Honorables Invités, chers Messieurs, chers participants,
A vos grades et qualités**

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole, au nom du personnel du Centre Régional de Recherche Agronomique de Niamey pour vous souhaiter la chaleureuse bienvenue à cet atelier de formation sur la "MISE EN OEUVRE DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIEE (PAGS)" organisé par l'INRAN, et le CIRAD / Projet FONABES.

Je voudrais par cette même occasion, vous remercier pour avoir accepté de faire le déplacement malgré vos multiples occupations.

Honorables invités, chers Messieurs, chers participants,

Concilier la gestion de nos ressources naturelles avec l'absolue nécessité d'approvisionner nos villes, particulièrement Niamey la capitale, en combustibles domestiques notamment le bois énergie, est une tâche ardue et complexe qui interpelle la conscience des acteurs à tous les niveaux. C'est cela qui explique l'élaboration des "PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIEES" des 10 terroirs de zone d'intervention de FONABES.

Je voudrais particulièrement adresser un mot aux agents de l'Administration forestière que vous êtes, pour prendre toute la mesure de vos responsabilités sur l'évolution de la situation de l'environnement dans les communes, voire les villages, en vue d'apporter tout l'appui nécessaire aux **Structures locales de Gestion (SLG)** dans l'exploitation de leurs ressources tout en garantissant leur gestion durable.

A cet effet, je vous invite à suivre attentivement les enseignements qui vous seront dispensés et ne pas hésiter à poser toutes les questions utiles et nécessaires à votre compréhension.

Questions auxquelles ne manquera pas de répondre le formateur, j'ai nommé Dr Ichaou ABOUBACAR, un des plus éminents chercheurs du Département de gestion des ressources naturelles (DGRN) de l'INRAN dans le domaine de l'Aménagement forestier.

Honorables invités, chers Messieurs, chers participants,

Je ne voudrais pas être long, je souhaite plein succès à vos travaux et, pour finir je déclare ouvert l'atelier de formation sur la "MISE EN OEUVRE DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIEE (PAGS)" des 10 terroirs de la zone d'intervention de FONABES.

Je vous remercie!